

débordement, dans les travaux du Congrès, de considérations politiques étrangères à son objet; ensuite la recrudescence de la violence au Moyen-Orient, l'amertume qu'elle a propagée au Canada et, par voie de conséquence, l'hostilité qui aurait vraisemblablement contaminée le Congrès lui-même.

De toute évidence, l'ingérence du conflit du Moyen-Orient dans les travaux du Congrès, ajoutant à la confusion à peu près totale entre les crimes de droit commun et les actes de guerre, aurait faussé et dénaturé les objectifs de ce qui a été jusqu'ici et de ce qui doit demeurer une réunion à caractère essentiellement technique, regroupant des experts de tous les pays afin de promouvoir la coopération internationale dans un domaine d'importance capitale pour le maintien de l'ordre et la primauté du droit partout dans le monde.

En sa qualité de pays hôte, le Canada avait assumé une responsabilité particulière pour le succès de ce Congrès; et nous ne pouvions concevoir de quelle façon nous aurions pu nous acquitter de cette responsabilité dans un climat aussi défavorable. J'ajouterai que le déroulement simultané du Congrès et de la septième session spéciale de l'Assemblée générale sur le développement et la coopération économique internationale nous inquiétait, puisqu'alors le climat contentieux qui pourrait apparaître dans une enceinte se propagerait vraisemblablement dans l'autre.

Report de la Conférence

Néanmoins, après une étude approfondie des obligations nationales et internationales du Gouvernement, nous avons décidé d'informer le Secrétaire général des Nations Unies, non pas que le Canada voulait être délesté de la responsabilité de tenir ce Congrès, mais plutôt qu'il souhaitait reporter l'événement à plus tard. Nous ne voulions pas retirer notre invitation; et nous cherchions à éviter toute démarche qui aurait pu mettre en cause notre adhésion de longue date aux principes fondamentaux de l'ONU. A cet égard, je tiens à souligner que le Canada reste toujours aussi disposé à participer et à contribuer aux activités des organismes des Nations Unies.

Le répit obtenu grâce à ce report doit être utilisé le plus efficacement possible par tous pour améliorer le climat

politique ambiant afin que l'on puisse bientôt raisonnablement s'attendre à ce que les conférences à caractère technique, comme le cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime, soient utiles et productives. Nous espérons que les négociations actuelles en vue de réduire les tensions entre certaines parties au conflit du Moyen-Orient aboutiront au cours des prochains mois; et nous appuierons activement les efforts que poursuivent en ce sens les parties en cause et le Gouvernement des États-Unis.

En outre, la prochaine Assemblée générale des Nations Unies fournira l'occasion d'affirmer le principe de l'universalité, dont la réalisation devrait s'imposer comme un des objectifs fondamentaux des Nations Unies. Nous nous opposerons notamment à toute tentative de retirer à l'État d'Israël ou à tout autre État le droit de participer aux travaux de l'Assemblée générale. La reconnaissance de ce principe garantirait le statut d'Israël au sein de la communauté des nations et éliminerait par conséquent l'une des causes de l'instabilité au Moyen-Orient.

Assumer de nouvelles responsabilités

Ainsi, en demandant que le Congrès soit reporté, le Canada ne se décharge pas de ses responsabilités, il en assume plutôt de nouvelles. Le Gouvernement s'efforcera, par voie diplomatique bilatérale et multilatérale, d'améliorer la situation politique au Moyen-Orient et au sein de l'Organisation des Nations Unies, notamment par sa participation à la prochaine session de l'Assemblée générale. Étant donné le caractère fondamental des questions sur lesquelles doit porter le débat, l'avenir de l'ONU se jouera peut-être pendant cette session. C'est pourquoi le Canada engagera des consultations avec d'autres pays intéressés sur les règles qui devraient présider aux discussions techniques au sein des forums onusiens. Seuls ou avec d'autres, nous chercherons à formuler une résolution efficace en la matière, qui pourrait être soumise à l'Assemblée générale, et à obtenir des appuis pour cette résolution. J'ai aussi l'intention d'accepter au cours de l'automne des invitations qui m'ont été faites depuis déjà quelque temps à visiter certains pays du Moyen-Orient. Ces visites officielles, que le Gouvernement jugeait

déjà fort utiles pour le renforcement de nos relations avec les pays de cette région, ont acquis une certaine urgence par suite des difficultés que suscite la tenue du Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime. Les députés peuvent être assurés que je profiterai de cette occasion pour obtenir l'avis de mes hôtes là-dessus et pour solliciter leur appui pour une Organisation des Nations Unies qui soit vraiment une assemblée universelle ainsi qu'un instrument efficace de coopération internationale.

Politique du gouvernement au Moyen-Orient

Je souligne que notre décision de proposer le report du congrès, pour les motifs que je viens d'invoquer, est conforme à la politique du Gouvernement au Moyen-Orient. Nous continuerons, comme nous l'avons fait par le passé, d'entretenir des relations empreintes de cordialité et marquées par la coopération avec tous les États de cette région; nous continuerons aussi à attacher beaucoup d'importance au développement de ces relations. De même, le Canada a essayé jusqu'ici de maintenir une position équilibrée et objective sur le conflit du Moyen-Orient et continuera de le faire à l'avenir. Nous avons toujours appuyé et défendu le droit de l'État d'Israël à exister en paix avec ses voisins, à l'abri de frontières sûres et reconnues. Nous avons affirmé notre conviction qu'aucune solution pacifique ou stable ne pouvait être trouvée à ce conflit sans la participation des Palestiniens et le règlement équitable de leurs revendications. Nous avons condamné le recours à la violence comme instrument politique ou moyen de représailles. Nous avons participé à toutes les missions de maintien de la paix et de surveillance du cessez-le-feu des Nations Unies au Moyen-Orient. Nous avons contribué sans défaillance aux secours que dispensent les Nations Unies aux réfugiés palestiniens. Nous avons préconisé et continuons de préconiser l'exécution intégrale de la Résolution 242 du Conseil de sécurité. Ces diverses positions définissent toujours la politique du Gouvernement.

Nous avons bon espoir que les initiatives que prendront le Canada et d'autres pays susciteront bientôt un climat différent et tel que le cinquième